



# Séisme du 12 mai 1682 à Remiremont dans les Vosges

« **L**es tremblemens de terre ont toujours passé pour des prodiges des plus surprenans qui arrivent dans la nature. (...) Il y a d'autres endroits où ils arrivent si rarement que pour peu qu'ils y soient sensibles, ils peuvent passer pour quelque chose d'extraordinaire. Celui qui est arrivé à Paris la nuit du Lundy au Mardy 12 de ce mois à deux heures après minuit est de cette nature : car quoy qu'il n'y ait pas esté considérable par les suites et qu'il ait mesme esté si peu violent que peu de personnes s'en sont apperceues ; cependant, comme c'est une chose extrêmement rare et presque inoüïye qu'on ressenté à Paris ces sortes d'accidens, il doit asseurement passer pour prodigieux. »

*C'est par ces considérations générales que le Journal des Sçavans du 1<sup>er</sup> juin 1682 évoque le séisme survenu quelques jours plus tôt, le 12 mai.*

Oui, Paris a tremblé ce 12 mai 1682, mais bien faiblement en comparaison des Vosges. Ainsi apprend-on que, dans Remiremont, le séisme fut si violent « qu'il a fait tomber douze maisons, et ce qui reste est demeuré fendu par la moitié, en sorte que l'on attend plus que le moment de voir tout écrouler ; que les voûtes de l'église des Dames sont tombées ; que dans ce ravage, il y a eu deux filles de tuées ; que le dévast n'a pas esté moindre dans le pays d'alentour, et (qu') il y a eu bien des gens de tuez à Plombières et au Valdage (Val d'Ajol). »

Secousse non seulement destructrice mais meurtrière. C'est dans le secteur de ces trois localités que l'épicentre est admis. À Remiremont, ce fut la panique générale nous dit une lettre d'époque, les habitants ayant été dans l'obligation de fuir leurs habitations et de se retirer en lieu sûr, sur la place publique

d'abord, dans les champs des alentours ensuite. En effet, pendant un mois et demi, la terre ne s'arrêtera pas de trembler : « Le désordre continuant, et personne n'osant rentrer dans les maisons qu'à la hâte pour emporter tout ce qui était nécessaire pour camper dehors, la place de la ville n'étant pas assez grande, on campa dans les champs pendant plus de six semaines que le tremblement dura dans sa grande force, n'ayant presque point de nuit qu'il ne recommençât. »

Remiremont est sens dessus dessous ce 12 mai 1682. À l'église des Dames, non seulement les voûtes se sont effondrées, mais la violence





Gravure représentant la cité vosgienne de Remiremont (collection archives départementales de la Somme)

du séisme est encore constatée à l'intérieur : « La secousse fut si grande qu'une statue de pierre, haute de 8 pieds (2,40m) qui était élevée contre un pilier à 8 ou 10 pieds de terre fut jetée à quatre toises (7,80 m) loin de sa place par-dessus la cloison d'une chapelle qui était plus haute de beaucoup que ne l'était l'endroit sur lequel la statue était posée ».

Dix jours après cette catastrophe, l'ingénieur et architecte Nicolas Thévenin est dépêché de Nancy pour dresser un « *procez verbal de la visite des ruynes arrivées en la ville de Remiremont* ». Il y restera cinq jours à la suite desquels, arpentant la petite cité et consignait les réparations à entreprendre, il évaluera à 51 728 livres la somme des travaux aux principaux bâtiments religieux et civils.

Un an plus tard, la communauté des habitants, démunie devant tant de ruines,

s'adressa à Sa Majesté, la suppliant de bien vouloir alléger les impôts : « *Veü au conseil d'Etat du Roy le placet, présenté à Sa Majesté par les habitans de la ville de Remiremont en Lorraine. Contenant que ladite ville ayant esté agitée d'un trablement de terre le xiii<sup>e</sup> de may 1683 [sic = 1682] : plusieurs maisons tombèrent et celles qui restèrent sont demeurées entrouvertes en sorte qu'elles ne sont soutenues jusqu'à présent qu'à force d'étais ; ce qui les obligent de supplier sa Majesté de les desgager de toute imposition pendant six ans pour leurs donner moyen de restablir ladite ville* ».

Aux alentours, Corravillers, Fougerolles, Fauconney, accusent sérieusement le coup. À Luxeuil-les-Bains, il en est de même comme l'atteste cette délibération du Conseil de ville : « *Et comme par permission de Dieu, il est arrivé pendant la nuit du lundy à mardy des douziesme et treiziesme jours des présents mois et an, il est arrivé un estrange et épouvantable tremblement de terre en ceste ville et qui a causé beaucoup de ruines aux édifices ; l'on a fait faire des processions et prières.* »

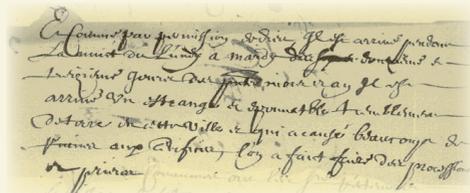
À Faverney (Haute-Saône), nous apprenons aussi que les bâtiments de l'abbaye bénédictine sont fortement endommagés. Plus loin, vers l'est, Colmar, mais aussi Strasbourg et Ebersmünster voient quelques-unes de leurs cheminées s'effondrer.

En Champagne, des désordres sont signalés notamment à Reims, Chaumont, Saint-Ciergues, Langres, Troyes, en Lorraine à Metz, en Bourgogne à Cry, Tonnerre, Pommard, Gémeaux.

À Dijon, on témoigne que « *La terre a tremblé à deux secousses différentes. Il y a peu de personnes qui n'en ayent esté éveillées. Un soldat qui estoit en sentinelle au-dessus d'une tour, n'eust pu éviter de tomber dans le fossé, s'il ne se just promptement jetté à terre à la renverse.* »

*Veü au conseil du Roy le placet*  
 présenté à Sa Majesté par les habitans de la ville de Remiremont  
 en Lorraine. Contenant que ladite ville ayant esté agitée d'un trablement de  
 terre le xiii<sup>e</sup> de may 1683 : plusieurs maisons ont esté brenées, et celles qui restèrent  
 sont demeurées entrouvertes. Et dont qui elles ne sont soutenues jusqu'à présent  
 qu'à force d'étais ; Ce qui les obligent de supplier Sa Majesté de les desgager  
 de toute imposition pendant six ans pour leur donner moyen de restablir ladite ville.

Placet des habitants de Remiremont adressé à Sa Majesté (collection archives communales de Remiremont, Vosges)



Extrait des délibérations de l'assemblée du Conseil de ville de Luxeuil-Bains, du 14 mai 1682 (collection archives départementales de la Haute-Saône)

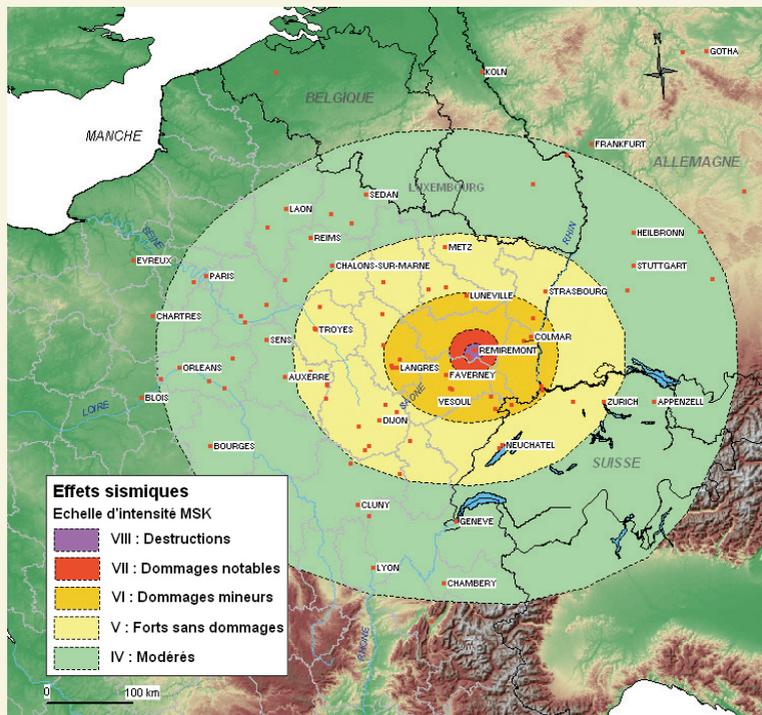
À plus grande distance, le séisme est constaté dans des directions très variées. Vers l'est, en Allemagne (Francfort, Stuttgart, Nuremberg et jusqu'à Gotha en Thuringe), en Suisse (Genève, Zurich, Appenzell), vers le sud dans le Jura et jusqu'en Dauphiné, Savoie, Lyonnais et Bresse, vers le nord jusqu'en Flandre, vers l'ouest à Paris, Chartres, Evreux.

Le centre de la France n'est pas épargné non plus. À Orléans, « Ce tremblement de terre a causé une

frayeur extrême à une infinité d'habitans qui sont tous gens dignes de foy et qui conviennent tous de l'heure, de la manière de l'émotion des maisons, des lits, des vitres... ». Gien, Sully, Jargeau, Beaugency, Blois, « petites villes sur la Côte de Loire l'ont ressenty », indique ce témoin orléanais.

Le séisme du 12 mai 1682 est considéré comme l'événement majeur de l'histoire sismique des Vosges. Qualifié d'une intensité VIII (sur l'échelle MSK de XII degrés), l'épicentre est localisé au voisinage de Remiremont. Les effets décroissants de la secousse se feront ressentir sur une distance dépassant parfois les 400 kilomètres.

À une époque plus récente, d'autres événements de moindre intensité trouvent aussi leur épicentre dans les Vosges. Parmi eux, la crise sismique d'Eloyes-Remiremont qui débuta le 29 décembre 1984 (intensité VI) ou plus récemment le séisme dit de Rambervillers du 22 février 2003 (intensité VI-VII) sont encore présents dans les mémoires.



Carte des effets sismiques du séisme dit de Remiremont (Vosges) du 12 mai 1682, d'après les données SisFrance

**Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable  
et de l'Énergie**

Direction générale de la Prévention des risques  
92055 La Défense Cedex  
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

